

## 1 Identification

### · Identificateur de produit

#### · Nom du produit: 824

· **Autres moyens d'identification** : Alcool Isopropylique Nettoyant d'Électroniques

· **No CAS:**

67-63-0

· **Numéro de pièce connexe :**

824-Liquid, 824-100ML, 824-500ML, 824-1L, 824-4L, 824-20L, 824-205L, 824-1G, 824-100MLCA, 824-1LCA, 824-1LX6, 824-500MLCA

· **Emploi de la substance / de la préparation** Nettoyant pour appareils électroniques

· **Utilisations déconseillées** Ne pas utiliser sur des écrans ou du verre avec des revêtements antireflets.

### · Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### **Producteur/fournisseur:**

MG Chemicals Ltd. (Head Office)  
1210 Corporate Drive  
Burlington, Ontario L7L 5R6  
CANADA  
+(1) 905-331-1396  
+(1) 800-340-0772  
info@mgchemicals.com

#### **Distributeur:**

Masline  
511 Clinton Ave S  
Rochester, New York 14620  
United States  
+(1) 586-546-5373

· **Service chargé des renseignements:** sds@mgchemicals.com

### · Numéro d'appel d'urgence:

Pour les incidents liés aux matières dangereuses **UNIQUEMENT** (fuites, déversements, incendies, expositions ou accidents)

États-Unis ou CANADA – Appelez Verisk 3E au +1-866-519-4752 ou +1-760-476-3962 (code d'accès au service : 335388)

Pour les urgences impliquant le transport de marchandises dangereuses ; Service 24h/24 et 7j/7  
CANADA- Appelez CANUTEC à frais virés au +1-613-996-6666 ou \*666 sur les téléphones cellulaires

## 2 Identification des dangers

### · Classification de la substance ou du mélange

Liquides inflammables - catégorie 2

Liquide et vapeurs très inflammables.

Irritation oculaire - catégorie 2A

Provoque une sévère irritation des yeux.

Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique) – catégorie 3

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

# Fiche de données de sécurité

selon le *SIMDUT 2023* et le *HCS 2024*

Page : 2/12

Date d'émission 08/28/2025

Numéro de la version 7.02

Revision: 08/28/2025

Nom du produit: 824

(suite de la page 1)

## · Éléments d'étiquetage

### · Éléments d'étiquetage SGH

La substance est classifiée et étiquetée selon le Système Général Harmonisé (GHS).

#### · Pictogrammes de danger



GHS02 GHS07

#### · Mention d'avertissement Danger

#### · Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

propane-2-ol

#### · Mentions de danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

#### · Conseils de prudence

- P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.
- P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
- P240 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
- P241 Utiliser du matériel antidéflagrant.
- P243 Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques.
- P261 Éviter de respirer les brouillards, vapeurs ou aérosols.
- P264 Se laver soigneusement après manipulation.
- P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
- P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection et une protection oculaire ou faciale.
- P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.
- P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
- P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
- P337+P313 Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical.
- P370+P378 En cas d'incendie: Utiliser du CO<sub>2</sub>, de la poudre d'extinction ou de l'eau pulvérisée pour l'extinction.
- P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
- P405 Garder sous clef.
- P501 Éliminer le contenu et récipient conformément à la réglementation locale, régionale et nationale.

#### · Autres dangers Une exposition répétée peut provoquer un dessèchement ou des craquelures de la peau.

CA/FR

(suite page 3)

# Fiche de données de sécurité

selon le **SIMDUT 2023** et le **HCS 2024**

Nom du produit: 824

(suite de la page 2)

## 3 Composition/information sur les ingrédients

· **Caractérisation chimique: Substances**

· **No CAS Désignation**

67-63-0 propane-2-ol

· **Code(s) d'identification**

· **Numéro CE:** 200-661-7

· **Numéro index:** 603-117-00-0

· **Composants dangereux:**

67-63-0	propane-2-ol	99,7%p/p
---------	--------------	----------

## 4 Premiers soins

· **Description des premiers secours**

· **Après inhalation:**

Transporter la personne à l'air frais et la maintenir dans un état confortable pour qu'elle puisse respirer.

En cas de malaise : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

· **Après contact avec la peau:**

Enlever immédiatement les vêtements contaminés.

Laver abondamment à l'eau et au savon.

· **Après contact avec les yeux:**

Rincer prudemment à l'eau pendant 20 minutes. Retirer les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à enlever. Continuer à rincer.

Si l'irritation des yeux persiste : Consulter un médecin.

· **Après ingestion:**

Rincer la bouche.

Ne pas faire vomir.

Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· **Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

## 5 Mesures à prendre en cas d'incendie

· **Moyens d'extinction**

· **Moyens d'extinction:**

CO<sub>2</sub>, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

· **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air. Les vapeurs peuvent se déplacer vers des sources d'inflammation près du sol. Elles peuvent provoquer un incendie instantané ou s'enflammer de manière explosive.

Empêcher les eaux d'extinction de pénétrer dans les cours d'eau ou les égouts.

(suite page 4)

— CA/FR —

## Fiche de données de sécurité selon le SIMDUT 2023 et le HCS 2024

Page : 4/12

Date d'émission 08/28/2025

Numéro de la version 7.02

Revision: 08/28/2025

Nom du produit: 824

(suite de la page 3)

- **Produits de combustion dangereux** : Oxydes de carbone (COx)
- **Conseils aux pompiers**
  - **Équipement spécial de sécurité**: Porter un appareil respiratoire autonome et une tenue de feu complète.

### 6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

- **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
  - Veiller à une aération suffisante.
  - Éliminer ou éloigner toute source de chaleur extrême ou de flamme nue.
  - Éviter de respirer le brouillard, les pulvérisations ou les vapeurs.
- **Précautions pour la protection de l'environnement:**
  - Diluer avec beaucoup d'eau.
  - Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
  - Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
  - Recueillir le liquide dans un récipient scellable et résistant aux produits chimiques.
  - Lavez les résidus avec une serviette en papier et placez les serviettes sales dans le conteneur.
  - Utilisez de l'eau et du savon pour éliminer les dernières traces de résidus.
- **Référence à d'autres rubriques**
  - Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
  - Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
  - Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

### 7 Manutention et stockage

- **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
  - Porter des gants de protection et des lunettes de protection.
  - Se laver soigneusement les mains et la peau exposée après manipulation.
  - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.
  - Éviter de respirer le brouillard, les pulvérisations ou les vapeurs.
  - Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé.
- **Préventions des incendies et des explosions:**
  - Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.
  - Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.
  - Utiliser des appareils et armatures antidéflagrantes ainsi que des outils ne produisant pas d'étincelle.
  - Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
- **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
  - **Stockage:**
    - **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**
      - Stocker dans un endroit frais.
      - Conserver dans un endroit sec et propre, à l'abri des substances incompatibles.
    - **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.

(suite page 5)

CA/FR

# Fiche de données de sécurité

selon le *SIMDUT 2023* et le *HCS 2024*

Page : 5/12

Date d'émission 08/28/2025

Numéro de la version 7.02

Revision: 08/28/2025

Nom du produit: 824

(suite de la page 4)

- **Autres indications sur les conditions de stockage:**  
Tenir les emballages hermétiquement fermés.  
Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.  
Magasin fermé à clé.

- **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Voir section 1.2

## 8 Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

- **Paramètres de contrôle**

- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

67-63-0 propane-2-ol	
EL	STEL: 400 ppm TWA: 200 ppm
EV	STEL: 400 ppm TWA: 200 ppm

- **Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.  
Pour les abréviations et les acronymes, voir la réglementation nationale ou régionale sur les valeurs limites d'exposition professionnelle.

- **Contrôles de l'exposition**

- **Contrôles techniques appropriés** Sans autre indication, voir point 7.

- **Équipement de protection individuel:**

- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.  
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.  
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.  
Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

- **Protection respiratoire:**

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Il convient de demander conseil à des spécialistes de la protection respiratoire.

Si le produit est chauffé ou si le travailleur présente une réaction allergique connue, il convient d'envisager l'utilisation d'un masque complet avec cartouche de vapeur organique ou avec une alimentation en air indépendante.

- **Protection des mains:**

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.



Gants de protection : EN374

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.  
Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

(suite page 6)

CA/FR

# Fiche de données de sécurité

selon le SIMDUT 2023 et le HCS 2024

Page : 6/12

Date d'émission 08/28/2025

Numéro de la version 7.02

Revision: 08/28/2025

Nom du produit: 824

(suite de la page 5)

- **Matériau des gants**  
Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais également d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.
- **Temps de pénétration du matériau des gants**  
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
- **Protection des yeux:**



Lunettes de sécurité ou lunettes étanches : EN 166

## 9 Propriétés physiques et chimiques

### · Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· État physique	Liquide
· Forme:	Faible viscosité
· Couleur:	Incolore
· Odeur:	Genre alcool
· Point de fusion/point de congélation:	-89,5 °C
· Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	82 °C
· Inflammabilité	Facilement inflammable.
· Limites d'explosion:	
· Inférieure:	2 Vol %
· Supérieure:	12 Vol %
· Point d'éclair	12 °C
· Température d'auto-inflammabilité:	425 °C
· Température de décomposition:	Non déterminé.
· valeur du pH:	Non déterminé.
· Viscosité:	
· Cinématique:	Non déterminé.
· Dynamique à 20 °C:	2,43 mPas
· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Entièrement miscible
· Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
· Pression de vapeur à 20 °C:	43 hPa
· Densité à 20 °C:	0,785 g/cm <sup>3</sup>
· Densité relative à 25 °C:	0,785
· Densité de Vapeur (air=1):	2,1
· Caractéristiques des particules	Sans objet.

### · Autres informations

#### · Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité

· Température d'inflammation:	Non déterminé.
-------------------------------	----------------

(suite page 7)

CA/FR

# Fiche de données de sécurité

selon le *SIMDUT 2023* et le *HCS 2024*

Nom du produit: 824

(suite de la page 6)

· <b>Propriétés explosives:</b>	Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.
· <b>Solvants organiques:</b>	99,70 %
· <b>VOC content:</b>	99,700 %
	997,0 g/l / 8,32 lb/gal
· <b>VOC (CE)</b>	99,70 %
· <b>Teneur en substances solides:</b>	0,3 %
· <b>Taux d'évaporation:</b>	1,5 (ButAc=1)

## 10 Stabilité et réactivité

- **Réactivité** À des températures élevées, il peut réagir avec l'aluminium et produire de l'hydrogène.
- **Stabilité chimique** Chimiquement stable à des températures et pressions normales.
  - **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **Conditions à éviter**  
Éviter les flammes nues, la chaleur excessive, les étincelles, les sources d'inflammation et les substances incompatibles.
- **Matières incompatibles:**  
Agents oxydants forts  
Acides forts  
Des bases solides  
Composés halogénés  
Aluminium à des températures  $\geq 49$  °C
- **Produits de décomposition dangereux:**  
Pas de produits de décomposition dangereux connus  
Produits de combustion dangereux : voir section 5.

## 11 Données toxicologiques

- **Informations sur les effets toxicologiques**
  - **Toxicité aiguë**

· <b>Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:</b>		
<b>67-63-0 propane-2-ol</b>		
Oral	LD50	5.045 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	12.800 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50/4 h	30 mg/L (rat)

- **Effet primaire d'irritation:**
  - **Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Effet d'irritation.

(suite page 8)

— CA/FR —

# Fiche de données de sécurité

selon le **SIMDUT 2023** et le **HCS 2024**

Date d'émission 08/28/2025

Numéro de la version 7.02

Revision: 08/28/2025

**Nom du produit: 824**

(suite de la page 7)

· **Résumé des effets et des symptômes par voie d'exposition**

- **Yeux :**  
douleur  
rougeur, irritation grave  
larmolement
- **la peau :**  
rougeur, peut provoquer une légère irritation  
peau sèche
- **Inhalation :**  
maux de tête  
effets narcotiques  
faiblesse  
vertiges ou somnolence
- **Ingestion :** voir les symptômes de l'inhalation

· **Effets immédiats et différés, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée**

Une exposition prolongée ou répétée peut dégraisser la peau et provoquer un dessèchement et des craquelures, ainsi que des rougeurs et une gêne locale.

· **Indications toxicologiques complémentaires:**

· **Catégories cancérogènes**

· <b>IARC / CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer)</b>	3
· <b>NTP / PNT (Programme National de Toxicologie)</b>	
la substance n'est pas comprise	

## 12 Données écologiques

· **Toxicité**

· <b>Toxicité aquatique:</b>	
<b>67-63-0 propane-2-ol</b>	
EC50/ 24 h	5.102 mg/L (daphnia)
EC50/ 72 h	>2.000 mg/L (alg)
LC50 96h	9.640 mg/L (min)

- **Persistence et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Résultats des évaluations PBT et VPVB**
  - **PBT:** Non applicable.
  - **vPvB:** Non applicable.

(suite page 9)

# Fiche de données de sécurité

selon le *SIMDUT 2023* et le *HCS 2024*

Date d'émission 08/28/2025

Numéro de la version 7.02

Revision: 08/28/2025

Nom du produit: 824

(suite de la page 8)

· **Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

## 13 Données sur l'élimination

· **Méthodes de traitement des déchets**

· **Recommandation:** Ce produit et son contenant doivent être éliminés comme des déchets dangereux.

· **Emballages non nettoyés:**

· **Recommandation:**



Les conteneurs peuvent encore présenter un risque ou un danger chimique lorsqu'ils sont vides.

Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et internationales.

Dans la mesure du possible, conservez les avertissements de l'étiquette et la FDS et respectez tous les avis relatifs au produit.

· **Produit de nettoyage recommandé:** Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

## 14 Informations relatives au transport

· <b>Numéro ONU</b>	
· <b>DOT/TMD, IMDG, IATA</b>	UN1219
· <b>Désignation officielle de transport de l'ONU</b>	
· <b>DOT/TMD</b>	ISOPROPANOL (ALCOOL ISOPROPYLIQUE)
· <b>IMDG</b>	ISOPROPANOL (ISOPROPYL ALCOHOL)
· <b>IATA</b>	Isopropanol (isopropyl alcohol)
· <b>Classe(s) de danger pour le transport</b>	
· <b>DOT/TMD (Règlement sur le transport des marchandises dangereuses):</b>	
	
· <b>Classe</b>	3 Liquides inflammables.
· <b>Label</b>	3
· <b>IMDG, IATA</b>	
	
· <b>Class</b>	3 Liquides inflammables.
· <b>Label</b>	3

(suite page 10)

# Fiche de données de sécurité

selon le **SIMDUT 2023** et le **HCS 2024**


Date d'émission 08/28/2025

Numéro de la version 7.02

Revision: 08/28/2025

Nom du produit: 824

(suite de la page 9)

· <b>Groupe d'emballage</b> · DOT/TMD, IMDG, IATA	II
· <b>Dangers pour l'environnement:</b>	Non applicable.
· <b>Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC</b>	Non applicable.
· <b>Indications complémentaires de transport:</b>	
 Quantité limitée  824-100ML, 824-100MLCA, 824-500ML, 824-500MLCA, 824-1L, 824-1IX6, 824-1LCA	
· <b>DOT/TMD</b> · <b>Quantity limitations</b>	On passenger aircraft/rail: 5 L On cargo aircraft only: 60 L
· <b>IMDG</b> · <b>Limited quantities (LQ)</b> · <b>Excepted quantities (EQ)</b>	1L Code: E2 Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 500 ml
· <b>Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b> · <b>Numéro d'identification du danger (Indice Kemler):</b> · <b>No EMS:</b> · <b>Stowage Category</b>	Non applicable.  33 F-E,S-D B
· <b>"Règlement type" de l'ONU:</b>	UN 1219 ISOPROPANOL (ISOPROPYL ALCOHOL), 3, II

## 15 Informations sur la réglementation

· **Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

· **OSHA Hazard Communication Standard (29 CFR Part 1900)**

La fiche de données de sécurité et l'étiquette sont conformes à HCS 2024.

· **Hazardous Products Act (R.S.C., 1985, c. H-3)**

La fiche de données et l'étiquetage sont conformes aux exigences de la loi sur les produits dangereux et du SIMDUT 2023.

(suite page 11)

**Fiche de données de sécurité**  
selon le **SIMDUT 2023** et le **HCS 2024**

Date d'émission 08/28/2025

Numéro de la version 7.02

Revision: 08/28/2025

**Nom du produit: 824**

(suite de la page 10)

· **Sara**

· <b>Section 355 (extremely hazardous substances):</b>
la substance n'est pas comprise

· <b>Section 313 (Specific toxic chemical listings) :</b>
la substance est comprise

· <b>TSCA (Toxic Substances Control Act):</b>
ACTIVE

· <b>Hazardous Air Pollutants</b>
la substance n'est pas comprise

· **Proposition 65**

· <b>Substances chimiques connues pour causer le cancer :</b>
la substance n'est pas comprise

· <b>Produits chimiques connus pour causer une toxicité pour la reproduction des femelles :</b>
la substance n'est pas comprise

· <b>Produits chimiques connus pour causer une toxicité pour la reproduction des mâles :</b>
la substance n'est pas comprise

· <b>Produits chimiques connus pour causer une toxicité pour le développement :</b>
la substance n'est pas comprise

· **Categorías cancerígenas**

· <b>TLV (Threshold Limit Value)</b>
A4

· <b>NIOSH-Ca (National Institute for Occupational Safety and Health)</b>
la substance n'est pas comprise

· **Inscriptions de substances au Canada :**

· <b>Liste des substances domestiques (DSL) du Canada</b>
la substance est comprise

· <b>Liste extérieure des substances (LES) du Canada</b>
la substance n'est pas comprise

· <b>Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 0.1%)</b>
la substance n'est pas comprise

· <b>Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 1%)</b>
la substance est comprise

· **HMIS données (gamme 0-4)**

Santé = 1  
Inflammabilité = 3  
Réactivité = 0

· **Informations de danger relatives au produit:**

Le produit est classé et identifié suivant les directives sur les Produits dangereux

(suite page 12)

# Fiche de données de sécurité

selon le **SIMDUT 2023** et le **HCS 2024**

**Nom du produit: 824**

(suite de la page 11)

## · Europe

### · **RoHS (Restriction of Hazardous Substances Directive)**

Ce produit ne contient pas de plomb, de cadmium, de mercure, de chrome hexavalent, de polybromobiphényles (PBB), de polybromobiphényles (PBDE), de phtalate de bis-(2-éthylhexyle) (DEHP), de phtalate de benzyle et de butyle (BBP), de phtalate de dibutyle (DBP), ou de phtalate de diisobutyle (DIBP) et est conforme à la réglementation européenne RoHS.

### · **WEEE (Waste Electrical and Electronic Equipment Directive)**

Ce produit n'est pas une pièce électrique ou un équipement électronique, et donc n'est pas régi par cette réglementation.

· <b>Substances per- et polyfluoroalkyles (PFAS)</b>
--

la substance n'est pas comprise
---------------------------------

## 16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- **Service établissant la fiche technique:** Service de réglementation
- **Contact:** sds@mgchemicals.com
- **Date de la version précédente:** 10/25/2024
- **Numéro de la version précédente:** 7.01
- **Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité** 08/28/2025

### · **Acronymes et abréviations:**

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods  
DOT: US Department of Transportation  
IATA: International Air Transport Association  
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances  
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances  
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)  
VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)  
LC50: Lethal concentration, 50 percent  
LD50: Lethal dose, 50 percent  
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic  
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative  
NIOSH: National Institute for Occupational Safety

- **\* Données modifiées par rapport à la version précédente**